



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

6 Mai 2020

RÉGION GRAND EST

EXTRAITS DE NOTRE DÉCLARATION PRÉALABLE

.../... Une vidéo (de Marguerite Bérard) très parlante malgré sa courte durée. On nous parle de plan « d'organisation de la sortie de crise » le 11 Mai.

Le gouvernement parle pourtant de sortie de confinement mais pas de sortie de crise.

Le COVID-19 est une réalité et il « va falloir apprendre à vivre avec » dit le premier ministre.

Les principales préconisations de l'État restent : « Privilégiez systématiquement le télétravail lorsque l'activité le permet » et « limitez la présence sur le lieu de travail des conseillers ».

Mais cette vidéo nous apprend aussi qu'une reprise dite « progressive » sur les sites est en cours et on nous parle même de retour de l'ensemble des équipes en Juin. Délai qui semble très court pour une sortie lente et progressive.

Le gouvernement préconise des RDV en distanciel, **BNP Paribas répond RDV en face à face,**

Le gouvernement demande un aménagement des heures d'ouvertures pour éviter les heures de pointes dans les transports en commun, qui existent aussi ailleurs qu'à Paris, **BNP Paribas répond horaires habituels,**

BNP Paribas donne donc des réponses et une progressivité qui va à l'encontre de tous les conseils du gouvernement ou même de l'OMS.

Ce qui se dégage de ce projet d'organisation c'est l'envie de « reprendre une activité » à tout prix.

Si nous pouvons le comprendre puisque nous sommes une entreprise commerciale, il faut malgré tout privilégier **l'humain** avant le commerce. .../...

Pour lire l'intégralité de notre déclaration [cliquez ici](#)

Vos représentants élus

Marie-Hélène CHEVALIER
06.68.75.89.97

Dominique GIRAUD
06.63.84.85.23

Aline LACIRE
06.98.85.77.78

Franck SANTI
07.87.28.71.03

Suppléants

Jean-François ALFONSI
Sylvie CYPRE
Xavier SCHMITT

Représentante Syndicale

Anne-Lise MIKAEKIAN
06.61.02.57.48

Délégués Syndicaux Régionaux

Christine DENNEVILLE
06.29.12.41.86

Dominique GIRAUD

Aline LACIRE



Contacts mail :

GRAND EST IRP CFDT DELEGATION REGIONALE

PRENEZ SOIN DE VOUS

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades





MERCI

Nous, vos élus Cfdt, voulions vous dire bravo et merci :

A vous qui êtes venus en agence pour assurer le service à nos clients,

A vous qui avez œuvré de chez vous pour la mise en place des dossiers,

A vous qui en restant confinés avez limité la propagation du virus.

Car c'est ensemble que nous traverserons cette épreuve.

MERCI !



Toujours à votre écoute

Pour l'instant, nous ne pouvons pas encore venir vous voir afin de limiter la circulation du virus mais sachez que nous sommes tous à votre écoute, à votre disposition.

Si vous constatez des anomalies, si vous avez des questions, des craintes n'hésitez pas à nous contacter.

@GRAND EST IRP CFDT
DELEGATION REGIONALE



FERMETURE DE BRUMATH



Avec une baisse de 27% du PNB sur les deux dernières années, vous avez décidé de fermer l'agence de BRUMATH.

Nos deux collègues ainsi que les 679 clients seront dirigés en priorité sur la ville d'Haguenau à moins de 20 minutes en voiture.

Mais combien de nos 679 clients vont réellement suivre leurs conseillers BNPPARIBAS, quand 6 de nos principaux concurrents sont localisés à quelques mètres de notre future EX agence ?

La DIA de l'agence de Brumath prenait un poste de CAP sur Haguenau le jour de la présentation du dossier. Encore une fois, BNP Paribas n'a pas attendu l'avis rendu par cette instance pour effectuer une mutation.

A-t-elle ou va-t-elle bénéficier d'une prise en charge des frais supplémentaires inhérents à cette mutation à l'initiative de l'entreprise ?

Le nombre de clients justifie-t-il la création de ce second poste de CAP à Haguenau ? Il ne faudrait pas mettre cette collaboratrice en difficulté. Les élus **CFDT** vous demandent d'être vigilants et attentifs vis à vis de nos deux collègues qui subissent cette fermeture d'agence.

S'agissant d'un poste de DIA qui disparaît, nous vous demandons d'appliquer à cette collaboratrice pour lequel le nouveau « montant métier » sera inférieur, la prime de Spécialité pour la durée de son nouveau poste.

De même, le responsable commerce de la Région nous a indiqué dans cette instance que le montant de la « référence métier » de Motiv serait garanti pendant le quadrimestre impacté par la fermeture de l'agence, nous vous demandons donc d'y veiller.

Il s'agit encore d'un drapeau que l'on ferme, écornant encore notre image en Alsace. De plus, cette fermeture accroît la distance entre nos agences au Nord de Strasbourg et fragilise notre parc de comptes et notre PNB.

Pour toutes ces raisons, les élus **CFDT** émettent un **AVIS DEFAVORABLE**.



FERMETURE DE LINGOLSHEIM

Avec des travaux effectués dans cette agence, il y a quelques années, il est vraiment regrettable de la voir fermer aujourd'hui ! A l'ère des restrictions et des économies budgétaires, c'est vraiment un énorme gaspillage !

Vous proposez la ville d'Illkirch-Graffenstaden comme agence de repli pour nos 2 collègues et les 972 clients. Entre 14 minutes en voiture et quelques mètres à faire, nos 6 concurrents et leurs 21 automates dans Lingolsheim seront ravis d'accueillir nos clients BNPPARIBAS !

La DIA de l'agence de Lingolsheim passerait CPP sur Illkirch. Cette création de poste qui renaît de ces cendres est-elle réellement un bon compromis pour ce collaborateur ? Vous nous avez dit dans cette instance, sur d'autres dossiers, que le poste de CPP est composé de 20% de clients professionnels et 80% de clients particuliers. La DIA a-t-elle été approchée ? Que pense-t-elle de cette proposition ? Pourquoi cette décision sur un tel poste ? À ce titre, nous vous remercions de nous indiquer quel est le montant métier d'un CPP.

Avez-vous pris la mesure de la dimension géographique des secteurs où, bientôt, BNP Paribas ne sera plus présente ?

Une fois encore, les élus **CFDT** vous demandent d'être vigilants et attentifs auprès de ces deux collaborateurs, qu'ils bénéficient également de la garantie de leur « référence métier » et que la DIA conserve son variable toute la durée de son nouveau poste.

Pour toutes ces raisons, les élus **CFDT** émettent un **AVIS DEFAVORABLE**.

